

Plaidoyer

Accès à la santé pour tous : Prévention et Soins

Positionnement

- **L'accès à la santé ne doit pas dépendre de la situation économique ou sociale.**
- **Il n'y a pas de maladie propre à la précarité.** On constate en revanche un cumul de facteurs de risques, de symptômes et de pathologies qui fragilisent les personnes. La situation économique, sociale ou statutaire sans prise en charge appropriée, a des conséquences inévitables et bien souvent dramatiques sur l'état de santé des personnes.
- **Accompagner vers/dans la prévention et le soin.** Il s'agit d'une condition fondamentale pour un retour vers l'emploi ou vers et dans le logement.

Messages de plaidoyer

Rendre le système de santé réellement universel et équitable pour permettre aux personnes en situation de précarité, quel que soit leur statut administratif d'avoir un accès effectif à la prévention de la santé, aux droits et aux soins :

- Fusionner l'Aide Médicale d'Etat (AME) dans la protection universelle maladie (PUMA) et supprimer le délai de carence
- Rendre accessibles les services professionnels d'interprétariat
- Lutter contre les discriminations dans le domaine de la santé et les refus de soins
- Former et sensibiliser les professionnels du secteur de la santé aux problématiques des personnes en situation de précarité

Renforcer l'offre d'hébergement médicalisé, le développement de dispositifs d'aller vers et la place de la santé au sein des structures : augmentation du nombre de places d'hébergement médicalisé, répartition adaptée des équipes mobiles, et dispositifs médico-sociaux, temps infirmier dans les établissements sociaux.

Former, accompagner les professionnels et les structures, développer des outils sur des thématiques santé spécifiques : santé mentale, accès aux droits, promotion de la santé, accompagnement des conduites addictives (en intégrant l'approche de réduction des risques et des dommages), adaptation au vieillissement et à la perte de mobilité...

Renforcer les coopérations intersectorielles, locales et territoriales, entre secteur social, médico-social, sanitaire pour un accompagnement santé effectif des personnes en situation de précarité (sur les thèmes de santé mentale, addictologie, vie affective et sexuelle, gérontologie, fin de vie...)

Chiffres clés

Selon le rapport annuel 2021 sur la complémentaire santé solidaire (CSS) remis au Parlement, le taux de non-recours à la CSS (avec ou sans participation financière) s'établit à **48 %**, avec un pic à **73 %** pour la CSS payante.

En région AURA :

- **9** Equipes Mobiles Santé Précarité
- **1** ESSIP Equipe spécialisée de soins infirmiers précarité

Personne ressource

Christèle **HERVAGULT**
Coordinatrice Santé
christele.hervagault@federationsolidarite.org
06 68 67 21 36